



Commission d'Organisation des Compétitions

PROCES-VERBAL

Réunion du 21/10/2025 en audioconférence

Président : M. Jean Jacques BENGUIGUI

Présents : MM Christophe MPAGA - Olivier PITCHOU TCHAMAKO - Jacques RIVALS – Jean-Marc STERNE.

Excusés : MM. Meissa NGOM - Jerry TOUSSAINT – Ariana VALVIDIA

Assiste : M. Hamid BELMAHI

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District

INFORMATIONS

Rappel à tous les clubs

Afin de pouvoir traiter au mieux vos courriels, nous vous demandons de bien vouloir indiquer pour chaque demande : le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match. Cette dernière sera prise en compte si elle émane de l'adresse officielle du club avant le vendredi 14H. Dépassé ce délai, la programmation initiale sera maintenue et les équipes devront établir un procès-verbal de la rencontre conformément aux règlements.

Tous les clubs recevant doivent prévoir une feuille de match papier vierge, au cas où la tablette ne fonctionnera pas sous peine de match perdu par pénalité.

SENIORS

ANNONCE TOUTES CATEGORIES pour les matches programmés le 01/11/25

Suite à différents échanges entre les agents du BRES et des correspondants de clubs concernant cette journée, le constat est :

Les stades seront ouverts de 08H à 18H sauf pour ceux qui détiennent des créneaux autonomes.

Pour tous les matches programmés avec un coup d'envoi à partir de 17H00 sur ce jour-là, la commission décide de programmer le coup d'envoi à 15H30. Les clubs qui s'entendent pour un autre horaire sur ce samedi 01/11/25 ou dimanche 02/11/25 auront l'aval de la commission.

SENIORS

Match N°53406334 OL LUTECE / HOMENETMEN D4.B du 11/10/25

Reprise PV du 14/10/25 - Courriel de OL LUTECE du 12/10/25 informant d'un bug de la tablette impossible de transmettre de la FMI et que le résultat est de 4/1 en faveur de OL LUTECE. *La commission demande les compositions*

des deux équipes et au club de Homenetmen la confirmation du score pour sa réunion du 21/10/25.

La commission prend acte de la réponse de l'OL Lutèce et entérine le score de 4/1 en faveur de l'OL Lutèce. La commission réitère sa demande auprès du club de Homenetmen afin qu'il transmette la composition de leur équipe pour le mardi 28 octobre à 12H, délai de rigueur. Dernière relance avant sanction.

Ci-joint la composition de OL LUTECE

1. Paul SEMASTIKI PRIETO
2. Maxence LAUZANNE
3. Noé GOZLAN
4. Meyes SMAIL
5. Darius MOTHE
6. Aymeric GUILLOUET
7. Adrien DOP
8. Enzo SAVARY
9. Martin RIOU
10. Mathias GALMICHE
11. Mohamed MORGAN

Remplaçants :

12. Pierre VEAULOU
13. Nael KHEFFACHE
14. Harald AESCHLIMANN

Match N° 53406508 ESC 20^{ème} / AF PARIS 18 D4.C du 05/10/25

Reprise du PV du 07/10/25 - Match reporté par la direction du district au motif d'un malaise grave sur le terrain d'un jeune U14 du club - La commission fixe la rencontre au 19/10/25.

Suite à un dysfonctionnement, le report n'a pas été inscrit, la commission fixe la rencontre au 16/11/25.

La commission apporte une précision à tous les clubs qui obtiennent les AOT *tardivement* qu'ils doivent les communiquer au district avant vendredi 14H sous peine de match perdu par forfait. Les matches concernés seront déprogrammés.

JEUNES

U 15

Match N° 53408094 RC PARIS 18 / APSM D2.B du 11/10/25

Lecture du rapport de RC PARIS 18 et APSM du 17/10/25 nous informant du bug de la tablette et que la rencontre a eu lieu et que le résultat est de 3/13 en faveur de l'APSM - Score confirmé par l'arbitre officiel.

La commission entérine le score de 3/13 en faveur de l'APSM et demande aux deux clubs de transmettre la composition des équipes pour le mardi 28 octobre à 12H, délai de rigueur sous peine de sanction. Il n'y aura pas de second appel.

Match N° 53408091 ANTILLAIS PARIS 19 / SALESIENNE D2.B 04/10/25.

FMI établie sur la tablette personnelle de l'arbitre officiel – lecture de son rapport avec confirmation du résultat.

La commission demande par le biais de la CDA à l'arbitre, s'il peut encore transmettre cette FMI. En parallèle, il est demandé aux deux clubs de fournir la composition des équipes pour le mardi 28 octobre à 12H, délai de rigueur sous peine de sanction. Il n'y aura pas de second appel. Le score de 0/6 en faveur de la Salésienne est entériné.

U 16

Match N° 53407003 ESP PARIS 19.2 / PUC 3 D2.B du 05/10/25

Reprise du dossier PV de la COC du 14/10/25 - La commission entérine le score de 2/7 en faveur de l'équipe 3 du P.U.C. et demande au club du PUC de fournir la composition de son équipe 3 pour le mercredi 20/10/25 au plus tard.

La commission prend acte de la transmission :

ci-joint la composition du PUC

1. Lucas RIBEIRO
2. Idrissa DABO
3. Bogdan GUGLEA
5. Nacer CHOUBANI
14. Mallory GALLET DJIOZE
7. Wane BALLIE
8. Gaspard DE REN
9. Adam MGUIG
10. Rayane MEDJANE (Capitaine)
11. Florian GABRIS KAMARA
19. Oscar BERTHIER

Remplaçants

12. Irvin MULAMBA
13. Jonas LAHRAOUI
6. Camille HAGEGE DUBOSQUE

U 18

Match N° 53405929 ES PARISIENNE 3 / JAM 2 D3.B du 05/10/25.

La commission a bien eu la confirmation que le match a été joué. Après deux appels restés infructueux, la commission donne match perdu par pénalité à l'équipe 3 de la Parisienne Es (-1pt ; 0but) pour confirmer le gain à l'équipe de la J.A.M (3pts ; 8buts) La commission inflige une amende de 50 € au club de la Parisienne Es (Cf annexe financière)

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

Il est rappelé au club qu'en cas de non communication de la feuille de match après deux appels restés sans effet, le match est perdu par pénalité (-1pt – 0 but) par application de l'article 40.1 du RSG district 75 pour l'équipe recevant. Si la commission ne peut avoir la certitude que le match a bien eu lieu par une autre communication alors les deux équipes auront match perdu par forfait.

1^{er} appel

53405713 ENFANTS PASSY / PETITS ANGES 2 U18 D3.A du 19/10/25

53407630 PETITS ANGES 3 / AFP 18.2 U16 D3.C du 19/10/25

2^{ème} et dernier appel

53406336 ENFANTS PASSY 2 / PITRAY OLIER 3 seniors D4.B du 12/10/25

FORFAITS GENERAUX

SENIORS D4

AS Espoirs Grand Paris 2 (PV du 16/09/25)
Olympique Paris 15 (PV du 16/09/25)
Paris Est Solitaire 2 (PV du 07/10/25)
Petits Anges 2 (PV du 14/10/25)

ANCIENS D2

Homenetmen (PV du 02/09/25)
JS Paris 10 (PV du 16/09/25)

U18 D3

Championnet 2 (PV du 02/09/25)
Ménilmontant FC 1871 (PV du 23/09/25)
ES Paris (PV du 23/09/25)
Viking Paris (PV du 07/10/25)

U16 D3

Viking Paris (PV du 07/10/25)

U15 D1

Paris Est Solitaire (PV du 02/09/25)

U14 D4

Minis & Maxis (PV du 16/09/25)
Viking Paris (PV du 07/10/25)

Junior Académie Paris (PV du 14/10/25)
Racing Club 18 (PV du 14/10/25)
ESC XV (PV du 14/10/25)

PREVISIONS DES TIRAGES DE COUPES DEPARTEMENTALES

RAPPEL

Dans la mesure du possible la CDA désignera un trio arbitral sur tous les tours à partir des quarts de finale, sauf pour ceux des coupes amitiés U16 et U14 ainsi que les matches entre deux équipes d'un même club où un seul arbitre sera désigné. Il est rappelé que le défraiement des arbitres est à la charge des clubs selon le règlement de chacune des compétitions.

Coupe 75 SENIORS

3^{ème} tour le 29&30/11/25 – tirage effectué le 21/10/25
1/8 de finale le 04/01/26 – tirage le 16/12/25

Coupe SENIORS Amitié

1/8 de finale le 30/11/25 – tirage effectué le 21/10/25
1/4 de finale le 22/02/26 – tirage le 13/01/26

Coupe séniors Féminines

1^{er} tour le 03/01/26 – tirage le 09/12/25
1/8 de finale le 28/02/26 – tirage le 20/01/26

Coupe Anciens

3^{ème} tour le 30/11/25 – tirage effectué le 21/10/25
1/8 de finale le 04/01/26 – tirage le 09/12/25

Coupe CDM

1^{er} tour le 30/11/25 – tirage effectué le 21/10/25
1/4 de finale le 04/01/26 – tirage le 16/12/25

Coupe U20

1^{er} tour le 09/11/25 – tirage effectué le 21/10/25
1/4 de finale le 04/01/26 – tirage le 16/12/25

Coupe U18

2^{ème} tour le 19/10/25 – tirage effectué le 30/09/25
3^{ème} tour le 30/11/25 – tirage le 04/11/25
1/8 de finale le 04/01/26 – tirage le 16/12/25

Coupe U17

1/8 de finale le 04/01/26 – tirage 09/12/25

Coupe U16

1/8 de finale le 09&16/11/25 – tirage le 28/10/25
1/4 de finale le 04/01/26 – tirage le 09/12/25

Coupe U16 amitié

1/8 de finale le 30/11/25 – tirage effectué le 21/10/25
1/4 de finale le 04/01/26 – tirage le 16/12/25

Coupe U15

1/8 de finale le 22&29/11/25 – tirage effectué le 21/10/25
1/4 de finale le 24/01/26 – tirage le 06/01/26

Coupe U14

2^{ème} tour le 29/11/25 – tirage effectué le 21/10/25
1/8 de finale le 24/02/26 – tirage le 13/01/26

Coupe U14 amitié

1/8 de finale le 29/11/25 – tirage effectué le 21/10/25
1/4 de finale le 24/02/26 – tirage le 13/01/26

Coupe football loisirs et critères de SA M & SA APM

1^{er} tour le 29/11/25 – tirage effectué le 21/10/25
1/4 de finale le 11/01/26 – tirage le 09/12/25